



## **Consultations prébudgétaires tenues en vue du budget fédéral de 2020**

**par Comptables professionnels agréés du Canada**

**Août 2019**

## Résumé

Chaque année, le [Comité permanent des finances de la Chambre des communes](#) invite la population canadienne à exprimer son point de vue au sujet du prochain budget fédéral. Les consultations prébudgétaires, comme l'indique le Comité, constituent un moyen clé par lequel la population peut contribuer à l'élaboration des politiques et des mesures budgétaires. Les recommandations formulées par CPA Canada dans le présent document visent à répondre au thème proposé par le Comité, soit « **L'urgence climatique : la transition nécessaire vers une économie faible en carbone** ».

## Recommandations

*Recommandations de CPA Canada visant à accélérer la transition du Canada vers une économie à faibles émissions de carbone, adaptée aux changements climatiques et concurrentielle à l'échelle mondiale*

Nous recommandons que le gouvernement fédéral prenne les mesures suivantes :

1. Mettre en œuvre les recommandations du Groupe d'experts sur la finance durable qui relèvent de sa compétence; encourager et aider les provinces, les territoires et le secteur privé à faire de même. Plus particulièrement :
  - A. Tracer le cheminement à long terme du Canada vers une économie à faibles émissions de carbone et adaptée aux changements climatiques afin de poursuivre sur sa lancée et d'offrir aux entreprises canadiennes une certitude quant à sa politique;
  - B. Instaurer un centre canadien d'information climatique dans le but d'améliorer la disponibilité et la fiabilité des données climatiques, pour ainsi faciliter la prise de décision des entreprises.
2. Maintenir son engagement à l'égard des priorités énoncées dans la Charte numérique, notamment l'examen et la modernisation de la législation connexe.
3. S'engager à prendre les mesures suivantes pour faire face aux enjeux fiscaux que présente l'économie numérique :
  - A. Modifier les règles relatives à la TPS de manière à ce que les fournisseurs non-résidents perçoivent la taxe sur les biens incorporels et les services;
  - B. Maintenir son engagement à l'égard du processus de l'OCDE visant à élaborer un cadre fiscal mondial qui fasse consensus, adapté à l'ère numérique et fondé sur des principes, et y participer activement.
4. Amorcer un examen exhaustif du système fiscal canadien, mené par un groupe d'experts indépendants.
5. Collaborer avec les provinces et les territoires en vue de renforcer le régime canadien de lutte contre le blanchiment d'argent, au moyen notamment d'exigences uniformes en matière de propriété effective et d'un nouveau cadre national de dénonciation dans les secteurs public et privé.
6. Évaluer les divers programmes et initiatives destinés à promouvoir la formation axée sur les compétences afin de s'assurer qu'ils donnent les résultats escomptés et préparent les Canadiens à une économie numérique, plus propre et intégrée à l'échelle mondiale.

## Introduction

Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) est heureuse de présenter au Comité permanent des finances de la Chambre des communes ses recommandations pour le budget fédéral de 2020, qui portent notamment sur les mesures destinées à accélérer la transition du Canada vers une économie à faibles émissions de carbone et adaptée aux changements climatiques, conformément au thème proposé cette année par le Comité. Forte de plus de 217 000 membres au Canada et à l'étranger, CPA Canada est l'une des organisations comptables nationales les plus importantes au monde. Elle agit dans l'intérêt public en contribuant à l'élaboration de politiques publiques efficaces et en mettant l'accent sur la création de modèles d'affaires et de pratiques exemplaires en comptabilité qui façonnent les piliers d'économies, de marchés financiers et de pratiques d'affaires solides dans un monde en constante évolution.

CPA Canada considère que les changements climatiques constituent un enjeu économique d'envergure et réfléchit à cette question depuis plus de 20 ans. Les Canadiens s'attendent à ce que les leaders des secteurs public et privé relèvent les défis que posent les changements climatiques et les autres [inducteurs de changement](#) en proposant des solutions visant à protéger leur qualité de vie et la prospérité économique du pays. Selon nous, les entreprises doivent concilier leurs aspirations financières et les conséquences environnementales et sociétales de leurs activités. Une transition inadéquate vers une économie à faibles émissions de carbone et adaptée aux changements climatiques – par les dirigeants politiques ou les leaders du milieu des affaires – minera davantage la confiance du public dans les institutions qui sont à la base de notre société. Voilà pourquoi le gouvernement et les entreprises doivent tous deux s'attaquer au problème des changements climatiques.

## L'économie doit être plus propre

« La relation entre l'économie et l'environnement atteint un point d'inflexion vital. À mesure que les effets des changements climatiques se manifestent davantage et que les activités internationales visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) s'intensifient, il faudra parvenir à unifier les aspirations du Canada, c'est-à-dire une économie prospère, une main-d'œuvre dynamique et un environnement sain. » – Groupe d'experts sur la finance durable (« le Groupe d'experts »)

C'est en ces termes que le Groupe d'experts présente son [rapport final](#), et cette introduction résume bien l'appel lancé par le Comité permanent de la Chambre des communes sur les finances dans ces consultations prébudgétaires. À savoir que les répercussions environnementales des changements climatiques entraînent pour notre économie des occasions et des défis qui, bien gérés, se traduiront par un environnement, une société et une économie en meilleure santé.

Le Groupe d'experts a déposé un rapport exhaustif et mûrement réfléchi que le gouvernement fédéral et la 43<sup>e</sup> législature devraient étudier attentivement. CPA Canada est d'accord dans l'ensemble avec les recommandations formulées par le Groupe d'experts et propose **que le gouvernement mette en œuvre les recommandations qui relèvent de sa compétence**. Comme le Groupe d'experts le souligne à plusieurs reprises, les différents ordres de gouvernement et le secteur privé devront collaborer pour

mettre en œuvre certaines des recommandations; aussi proposons-nous que le gouvernement les encourage et les aide à prendre des mesures semblables.

Le Groupe d'experts recommande en premier lieu de définir le cheminement à long terme du Canada vers une économie à faibles émissions et respectueuse du climat, précisant que l'« horizon porte jusqu'en 2050 plutôt qu'en 2030, pour situer la mobilisation des investissements de manière suffisamment prospective ». La question intéresse tout particulièrement CPA Canada. Ce cheminement à long terme est nécessaire non seulement pour maintenir l'engagement du Canada à l'égard des objectifs qu'il s'est fixés en matière de changements climatiques, mais également pour stimuler la confiance des entreprises. Celles-ci ne savent pas de quelle façon s'orientera le cadre de la politique canadienne sur les changements climatiques au cours des prochaines années, car les engagements pris aux termes du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques vacillent. La prévisibilité et la certitude sont des facteurs qui donnent aux entreprises la confiance nécessaire pour investir. Comme le propose le Groupe d'experts, **le Canada doit définir un cheminement à long terme – et s'y engager** afin de poursuivre sur sa lancée en cherchant à atteindre les objectifs relatifs à la politique sur les changements climatiques et de renforcer les signaux politiques apportant la certitude dont les entreprises et les investisseurs ont besoin.

Une des recommandations de compétence fédérale du Groupe d'experts à laquelle le gouvernement peut donner suite sans tarder est la création d'un Centre canadien d'information et d'analyse climatiques<sup>1</sup>. Les entreprises doivent pouvoir s'appuyer sur des données et de l'information fiables pour prendre leurs décisions d'affaires et d'investissement. Le gouvernement fédéral est le mieux placé pour recueillir et diffuser les données scientifiques sur les changements climatiques provenant de différentes sources et pour fournir les outils et les analyses qui aideront les entreprises et les investisseurs à comprendre ces données et leurs conséquences. En facilitant la prise de décisions d'affaires éclairées, **un Centre canadien d'information et d'analyse climatiques permettrait d'accélérer la transition du secteur privé vers une économie à faibles émissions de carbone et adaptée aux changements climatiques.**

## **Une économie numérique et plus propre**

Les données sont à l'avant-plan d'un autre facteur de perturbation : le virage numérique des économies du monde entier. Les technologies comme la chaîne de blocs, l'intelligence artificielle et l'analyse de données sont en train de transformer les entreprises, ce qui se répercute sur le marché du travail et soulève des préoccupations sur le plan de l'éthique et de la protection des renseignements personnels. Notre réaction à ces préoccupations aura des conséquences sur notre économie et sur le degré de confiance des Canadiens envers notre société et nos institutions.

Au cours des dernières années, le gouvernement a largement contribué à soutenir l'innovation et à encourager la croissance de l'économie numérique, et tout récemment, il a publié la Charte canadienne du numérique. Les comptables professionnels ont toujours recueilli, déclaré, analysé et protégé les données. Comme le type de données qu'ils utilisent évolue et que leur quantité augmente de façon exponentielle, la profession se transforme pour s'assurer que les CPA sont à l'aise dans un monde numérique axé sur les données. Le gouvernement doit soutenir le rythme et adapter le cadre réglementaire, et CPA Canada l'encourage à **maintenir son engagement à l'égard des priorités énoncées dans la [Charte numérique](#), y compris la réforme de la loi.**

---

<sup>1</sup> [Rapport final du Groupe d'experts sur la finance durable, page 18.](#)

L'économie numérique a également une incidence sur un domaine qui intéresse à la fois le gouvernement et la profession comptable : la fiscalité. La valeur des entreprises réside de plus en plus dans leurs actifs incorporels, et celles-ci offrent de plus en plus de produits et de services numériques. Cependant, le système fiscal ne s'est pas adapté à ces changements, ce qui entraîne des pertes de recettes<sup>2</sup>, rend les règles du jeu inéquitables pour les entreprises et suscite des préoccupations au sujet de l'équité qui minent la confiance du public.

L'équité fiscale des services numériques est un enjeu mondial qui doit être abordé de manière uniforme à l'échelle de la planète. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dirige les travaux sur les défis fiscaux que présente l'économie numérique. Conformément au [principe de destination](#)<sup>3</sup> de l'OCDE et compte tenu de l'obligation d'équité, **le gouvernement fédéral devrait modifier les règles relatives à la TPS pour que les fournisseurs non-résidents puissent percevoir la taxe sur les biens incorporels et les services.** De plus, **le Canada devrait maintenir son engagement à l'égard du processus de l'OCDE en vue de l'élaboration d'un cadre fiscal mondial qui fasse consensus, adapté à l'ère numérique et fondé sur des principes, et y participer activement.**

### **Économie numérique, plus propre et plus intégrée à l'échelle mondiale**

Pour que l'économie canadienne devienne numérique, plus propre, à faibles émissions de carbone, axée sur les données, plus intégrée et plus concurrentielle à l'échelle mondiale, il faut que notre système fiscal soit à la hauteur. La dernière refonte fiscale au pays remonte aux années 1960, époque où les tendances économiques étaient tout autres. Si le Canada s'oriente vers une économie à faibles émissions de carbone et adaptée aux changements climatiques, par exemple, le système fiscal doit soutenir et encourager cette transition. Nous avons laissé aller notre système fiscal, maintenant hypertrophié au point d'être devenu inefficace pour l'économie d'aujourd'hui – et cette inefficacité ne fera qu'augmenter si rien n'est fait.

[Un examen approfondi du régime fiscal canadien](#) aurait dû être entrepris il y a longtemps. Le processus d'examen devrait être mené par un groupe d'experts indépendants et s'appuyer sur les principes d'équité, de simplicité, d'efficience et de compétitivité pour s'assurer que le système fiscal réponde aux besoins de l'économie de demain.

Les Canadiens s'attendent à ce que le système fiscal procure de manière efficiente les avantages dont ils ont besoin, qu'il favorise la croissance économique ainsi que la création d'emplois et qu'il soit équitable pour tous les citoyens. De fait, 81 % des Canadiens considèrent que la refonte du système fiscal devrait faire partie des priorités du gouvernement, selon un [récent sondage réalisé par Nanos](#). De ce nombre, 35 % estiment que cet examen devrait être une priorité majeure.

La confiance du public est aussi mise à mal par un autre enjeu complexe : le blanchiment d'argent. Le recyclage des produits de la criminalité au Canada a des répercussions sur le marché immobilier, sur les

---

<sup>2</sup> Le vérificateur général a estimé que les pertes de recettes de la TPS sur les produits et services numériques de l'étranger vendus au Canada se sont chiffrées à 169 millions de dollars en 2017. Voir les [Rapports du vérificateur général du Canada, printemps 2019, Rapport 3 – La taxation du commerce électronique](#).

<sup>3</sup> Le principe de destination garantit que la charge fiscale nette sur les importations est égale à la charge fiscale nette grevant les mêmes achats sur le marché intérieur. Voir les Principes directeurs internationaux pour la TVA/TPS, OCDE, p. 29.

recettes fiscales et sur l'intégrité de notre système et de nos marchés financiers. **Le Canada devra agir davantage pour renforcer son régime de lutte contre le blanchiment d'argent** s'il veut mettre fin à ces actes criminels et protéger l'économie et la société pour le bien de tous les citoyens.

CPA Canada urges the government to **bolster federal-provincial-territorial coordination and action** to ensure corporate statutes or other relevant legislation are amended to support increased corporate transparency through consistent beneficial ownership information requirements. Additionally, we recommend the development of **a national framework around whistleblowing in the private and public sectors** to combat potential corruption including through AML, featuring secure channels for whistleblowers to report potential misconduct without fear of reprisal or recrimination.

CPA Canada exhorte le gouvernement à **soutenir la prise de mesures et la coordination entre le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires** afin que les lois concernant les sociétés et les autres lois pertinentes soient modifiées pour favoriser une plus grande transparence des entreprises grâce à des exigences uniformes en matière de renseignements sur la propriété effective. De plus, nous recommandons l'élaboration d'un **cadre national de dénonciation dans les secteurs public et privé** pour lutter contre la corruption potentielle, dont le blanchiment d'argent, prévoyant des mécanismes sécuritaires pour permettre aux lanceurs d'alerte de signaler les cas douteux sans crainte de représailles.

Les gens se sentent parfois menacés par le changement, en raison de l'incertitude qu'il crée, et craignent de perdre leur emploi et leurs perspectives d'avenir. Voilà pourquoi il est important que le Canada s'assure que la population possède les compétences nécessaires dans la nouvelle économie, d'autant plus que la transition du secteur de l'énergie vers un avenir plus propre et axé sur les mégadonnées perturbe de plus en plus d'emplois et de milieux de travail.

Le gouvernement a fait des compétences une priorité au cours des dernières années et nous l'en félicitons. Nous lui recommandons de passer à l'étape suivante et d'**évaluer les divers programmes de formation axée sur les compétences pour s'assurer qu'ils donnent les résultats escomptés et outillent les Canadiens pour l'avenir**. Des objectifs clairs et mesurables devraient être définis pour chaque programme et des évaluations devraient être effectuées régulièrement. Cette mesure est particulièrement importante pour les programmes comme la nouvelle Allocation canadienne pour la formation, qui requiert le soutien et la participation des employeurs.

Enfin, certains Canadiens voient dans les changements climatiques une menace pour le système financier. Estimant que les changements climatiques constituent l'un des cinq risques systémiques pour l'économie et le système financier, la Banque du Canada mène des recherches afin de mieux comprendre ces risques. Par ailleurs, le Groupe d'experts sur la finance durable a évalué que le Canada devra investir plus de 2 000 milliards de dollars d'ici les 10 prochaines années pour respecter les engagements qu'il a pris dans le cadre de l'Accord de Paris<sup>4</sup>. Pour pouvoir réaliser un investissement de cette ampleur et gérer le risque qu'il représente pour l'économie, le gouvernement doit s'assurer du bon ordre des finances publiques. **CPA Canada recommande donc au gouvernement d'équilibrer le budget à moyen terme** dans le but de procurer la stabilité budgétaire nécessaire pour faire face aux défis et aux occasions que présenteront les changements climatiques et un avenir axé sur le développement durable.

---

<sup>4</sup> [Rapport provisoire du Groupe d'experts sur la finance durable](#), page 7.